



*Les Serments indiscrets, répétition.*

# Théâtre

# **Rauck s'empare de Marivaux**

**TGP.** Le directeur du CDN et metteur en scène avait envie de travailler sur cet auteur du XVIII<sup>e</sup> siècle depuis longtemps. Il a choisi « Les Serments indiscrets ».

**Pendant les travaux**, le spectacle continue. Alors que la grande salle Roger-Blin subit une transformation sans précédent dans l'histoire du Théâtre Gérard-Philipe, que l'on pourra admirer en mars 2013, Christophe Rauck met en scène, du 15 octobre au 2 décembre dans la salle plus petite (et intime) Mehmet-Ulusoy *Les Serments indiscrets* de Marivaux. « *Nous jouons sur une durée aussi longue car la jauge de cette salle est bien moindre* », explique-t-il. Pièce écrite alors que son auteur a 44 ans, *Les Serments indiscrets* montre comment deux jeunes gens, Lucile et Damis, bien décidés à ne pas se marier malgré le désir de leurs pères, tombent cependant amoureux l'un de l'autre et, dit Marivaux, « *passent leur temps à lutter contre la difficulté de garder leur parole en la violant* ». Car tous deux se sont fait ce serment de ne pas se ma-

rier. Pour tenir leur parole, chacun d'eux cherche à se convaincre que l'autre ne l'aime pas mais, d'une part, l'orgueil est touché et, surtout, l'amour est bien là !

### Une mécanique d'une précision diabolique

Grâce à une mécanique d'une précision diabolique, à une écriture ciselée comme une dentelle, Marivaux emmène les deux jeunes gens (et leur entourage : servante, valet, pères, sœur...) jusqu'au bout des conséquences de leur promesse... Et de leurs sentiments. L'histoire est résolument moderne pour son époque : qu'une jeune fille refuse l'idée même du mariage arrangé qui régit les liens entre les parties, que ce soient des familles ou même des États, voilà qui est révolutionnaire. Lucile, tout



YANN MAMBERT

comme Damis, veut garder son libre arbitre. « *Et Marivaux, homme mûr lorsqu'il écrit Les Serments indiscrets, met dans la bouche de ces jeunes gens des mots très forts dans une langue belle, vivante, très raffinée. Cela demande aux acteurs une précision et un investissement personnel importants.* »

Christophe Rauck avait envie de travailler sur Marivaux depuis longtemps. « *Mais je ne voulais pas monter "un tube", lance-t-il. Les Serments indiscrets est une pièce relativement peu connue, très élaborée, qui n'a pas trouvé son public à sa création en 1732 par les Comédiens Français, mais que Marivaux aimait particulièrement. Et puis elle a inspiré Musset pour On ne badine pas avec l'amour...* » Le metteur en scène veut profiter de la disposition de la salle Mehmet-Ulusoy pour travailler sur la proximité,

**« Marivaux est comme un naturaliste qui mettrait des êtres dans une boîte et regarderait comment ils se débattent dans une situation donnée », analyse Christophe Rauck.**

sur une intimité qui se met en place. « *C'est un théâtre des passions. Marivaux est comme un naturaliste qui mettrait des êtres dans une boîte et regarderait comment ils se débattent dans une situation donnée. Il parvient ainsi à radiographier les rapports humains dans la société.* » Christophe Rauck refuse aussi bien l'idée de reconstitution historique (« *je n'aime pas qu'on me fasse la leçon* », dit-il) que celle d'une adaptation contemporaine de la pièce (qui l'aplatirait, à ses yeux). « *Celle-ci est écrite à une époque et nous la montrons aujourd'hui*, dit-il. *Le théâtre est vivant à travers une histoire et ce qui est important c'est le chemin qu'on va emprunter pour la vivre. Quand on va dans un pays lointain, ce qui est intéressant c'est le voyage, pas les aéroports !* » ●

**Benoît Lagarrigue**

**Les Serments indiscrets** de Marivaux, du 15 octobre au 2 décembre au TGP (59, bd Jules-Guesde), lundi, mercredi, jeudi, vendredi à 20 h, samedi à 18 h, dimanche à 16 h. Relâche mardi.  
Tarifs : de 22 € à 6 €. Réservations au 01 48 13 70 00 ou sur [reservation@theatregerardphilipe.com](mailto:reservation@theatregerardphilipe.com)



**Plus d'images du spectacle sur [www.lejsd.com](http://www.lejsd.com)**